

Lettre ouverte de Yannick Bedin, candidat du Front de gauche à l'élection législative sur la 1ère circonscription du Cher,

Pour un débat public sur le nouveau traité européen

À Monsieur Fromion, député du Cher

Monsieur le Député,

Le 21 février vous avez voté pour le « Mécanisme européen de stabilité » à l'Assemblée nationale. Ce vote m'apparaît en contradiction une nouvelle fois avec ce qu'ont exprimé les électeurs de la 1ère circonscription, dont vous êtes le député, lors du référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen. A l'époque la majorité d'entre eux avait répondu Non, comme partout en France. Pour mémoire, le Non avait fait 54,6% dans votre commune d'Aubigny ; il avait dépassé les 60% dans un grand nombre de communes comme les Aix d'Angillon, Henrichemont, Ivoy-le-Pré ou Léré...

Depuis il est vrai, vous avez voté en faveur du Traité de Lisbonne, en 2008, suivant ainsi le président Sarkozy dans sa volonté de refuser d'en appeler au peuple.

Votre vote du 21 février dernier m'apparaît d'une gravité exceptionnelle : il marque un abandon de souveraineté sans précédent.

Petit rappel. Le 30 janvier dernier, sur injonction du Président français et de la Chancelière allemande, le Conseil européen a adopté deux nouveaux traités pour imposer un durcissement des politiques d'hyper-austérité dont nous voyons le résultat terrible en Grèce. Le premier texte s'appelle « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'union économique et monétaire » (TSCG). L'autre, qui a fait l'objet du vote à l'Assemblée nationale le 21 février, se nomme « Traité instituant un mécanisme européen de stabilité » (MES).

Vous le savez, ces deux textes sont étroitement liés. Le premier instaure une véritable camisole de force pour une politique d'austérité contre les peuples européens alors que le « Mécanisme européen de stabilité » est un instrument permettant de conditionner toute aide du MES à la mise en œuvre de ces choix de réduction des dépenses publiques et sociales. Pour résumer, l'aide européenne se résume à des prêts plus avantageux que ceux du marché mais assortis de conditions drastiques qui auraient comme conséquences de larges pertes de souveraineté nationale. Partout en Europe, cette politique, présentée sous le vocable « d'ajustements structurels », provoque une véritable purge sociale, une explosion de la précarité et de la misère, et de très grandes régressions démocratiques.

Ils sont une nouvelle marque de docilité à l'égard des exigences, toujours plus grandes, des marchés financiers.

Le chantage exercé est dangereux : il faudrait accepter sans discussion une politique économique unique, faite de la pire austérité, pour bénéficier de « l'aide européenne ». Vous le savez, ce traité est synonyme de réduction drastique des dépenses publiques, c'est à dire des dépenses utiles aux habitants en matière de santé, d'éducation, de transports publics, de fonctionnement des collectivités...

Monsieur le Député, votre vote engage la ratification du « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance », alors même que la majorité des habitants de la première

circonscription du Cher ne veut pas de cette Europe là.

Je considère qu'il est indispensable de consulter les Français afin qu'il ratifie un texte qui engage durablement leur vie.

Je suis disposé à débattre publiquement de ce traité avec vous afin que nos concitoyens soient éclairés sur des enjeux qui sont aussi ceux des échéances de 2012.

Bien cordialement,

Yannick BEDIN

Candidat du Front de Gauche sur la 1ère circonscription du Cher